

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/13
10 septembre 2003

(03-4739)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Cinquième session
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: espagnol

ESPAGNE

Déclaration de S.E. M. Rodrigo de Rato y Figaredo Deuxième Vice-Président et Ministre de l'économie

Je tiens à m'associer aux orateurs qui m'ont précédé pour remercier nos hôtes pour leur accueil chaleureux, et dire en particulier ma gratitude aux Ministres MM. Derbez et Canales, sans lesquels la Conférence n'aurait pas pu avoir lieu, ainsi qu'aux habitants de Cancún et de sa région et aux autorités de l'État de Quintana Roo.

Nous allons devoir, dans les jours qui viennent, franchir une nouvelle étape vers la libéralisation des marchés mondiaux et le renforcement des règles qui régissent les échanges entre nos différents pays. Cet événement intervient au moment où l'économie internationale montre les premiers symptômes de la reprise. Il ne fait aucun doute qu'arriver à un accord sur des objectifs ambitieux de négociation relevant du vaste Programme de Doha sera le signe que le cycle de développement se déroule selon les plans. Nous devons maintenant tracer la voie qui nous permettra de réaliser ces objectifs, car la rhétorique doit être appuyée par l'action, comme le Directeur général de l'OMC l'a dit ce matin.

La Conférence ministérielle de Cancún doit être la manifestation d'une ferme volonté politique de mettre sur les rails des négociations sans précédent en faveur du développement durable. Même si nous n'en sommes pas encore à la négociation des résultats finaux, il faut espérer que nous arriverons à poser de solides fondations sur lesquelles édifier de nouvelles structures pour que le système commercial multilatéral soit mieux à même de satisfaire les besoins de tous. La liberté des échanges, nos pays en sont la preuve, n'est pas un jeu à somme nulle – elle profite à tous.

De l'avis de l'Espagne, le projet de déclaration est un ensemble suffisamment équilibré permettant de prendre en compte les intérêts de tous les Membres et de poursuivre l'exécution du mandat de Doha. Je salue le travail accompli par les Présidents des divers groupes, comités et conseils qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour dégager les éléments nécessaires à l'élaboration du projet de déclaration dont nous sommes saisis, et plus particulièrement le travail accompli par le Président du Conseil général et par le Directeur général de l'OMC.

L'accord que nous devons réaliser ici a eu pour préalable un consensus extrêmement important. La grande nouveauté du Cycle de Doha a été d'inscrire le développement dans nos travaux en tant que principe fondamental de la liberté des échanges. Il y a quelques jours à peine, tous les Membres de l'OMC ont donné une preuve éclatante de leur réceptivité à l'égard de ce problème; c'est ainsi que nous sommes arrivés à un accord satisfaisant pour les Membres qui ont des capacités de fabrication insuffisantes ou qui n'en disposent pas dans le secteur pharmaceutique en favorisant l'accès aux médicaments à prix réduits à l'intention des pays confrontés à des problèmes de santé publique.

Force est de reconnaître toutefois que, dans d'autres domaines, le calendrier n'a pas pu être respecté. C'est pourquoi nous devons nous attacher maintenant à arriver à un consensus ambitieux

dans les questions visées dans les négociations, à savoir l'agriculture, l'accès aux marchés des produits non agricoles, les services, les règles, les questions de Singapour, et cela en faisant une place expresse à la nécessité de favoriser le développement, conformément aux négociations de Doha, en plaçant les besoins et les intérêts des pays en développement au centre de la libéralisation des échanges. À cet égard, nous pensons que nous pouvons à la présente Conférence nous mettre d'accord sur un ensemble important d'améliorations en ce qui concerne le traitement spécial et différencié des pays en développement, qui permettra de répondre également aux préoccupations relatives à la mise en œuvre des accords, tout en poursuivant la négociation sur les questions ci-dessus.

Les débats de Cancún, comme ceux qui ont eu lieu jusqu'ici, doivent être transparents pour nos citoyens. La participation de la société civile, des ONG et de tous les secteurs intéressés est le gage que ceux-ci comprendront nos décisions. Je tiens à féliciter ces organisations pour leur contribution.

L'agriculture, comme le Président de la Conférence, M. Derbez, nous l'a rappelé, s'est trouvée être, pour des raisons multiples, la question dominante dans les préparatifs de la présente Conférence ministérielle, et celle qui nous a le plus absorbés, tant dans les capitales qu'à Genève. L'Union européenne, en particulier, a donné des preuves de souplesse tangibles sur la question des réductions des aides internes qui faussent les échanges, celle de subventions à l'exportation et celle de la facilitation de l'accès aux marchés. À propos de ce dernier point, je tiens à souligner combien le marché communautaire des produits agricoles est ouvert, puisque les niveaux moyens de protection tarifaire, si l'on considère à la fois le taux de la nation la plus favorisée et le taux préférentiel, se situent déjà autour de 10,5 pour cent, et que les produits des pays les moins avancés sont admis en franchise. Dans l'ensemble, 60 pour cent des importations de produits agricoles de la Communauté proviennent des pays les moins avancés et des pays en développement, ce qui signifie que ces produits reçoivent un traitement privilégié.

L'Espagne pense que la position commune à laquelle l'Union européenne et les États-Unis sont arrivés dans le domaine agricole doit permettre d'arriver à un accord au sein de l'OMC. Il importe de prendre en compte le traitement des produits sensibles pour les pays en développement, mais toujours dans le cadre de la négociation globale, comme l'a rappelé M. Perez del Castillo, Président du Conseil général. Je pense que les autres pays doivent apprécier que nous arrivions ici avec une proposition aussi ambitieuse.

Pour que les négociations sur l'agriculture soient équilibrées, nous considérons que les préoccupations autres que commerciales, le respect de l'environnement et la protection des animaux, et la loyauté de la concurrence pour les produits de qualité protégés par des indications géographiques doivent être pris en compte comme il convient.

Les négociations relatives à l'accès aux marchés des produits non agricoles sont un autre objectif fondamental de nos efforts de libéralisation. Pour poursuivre les efforts engagés en ce sens, d'abord au GATT, maintenant à l'OMC, nous devons aller de l'avant et notamment abaisser ou supprimer les droits élevés qui subsistent et les crêtes tarifaires qui entravent le commerce, favorisant ainsi le commerce entre tous les Membres. L'octroi de crédits commerciaux en faveur des pays en développement serait une mesure positive pour soutenir cet effort d'abaissement des droits.

Je tiens à mentionner aussi à cet égard le secteur de la pêche, qui doit faire l'objet d'un traitement différencié pour une raison précise: il s'agit de ressources naturelles que nous ne devons pas laisser s'épuiser, et il importe de prendre en compte, au moment de conclure des accords commerciaux, la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et des accords internationaux sur la pêche de caractère régional. Songer uniquement à l'accès aux marchés, au mépris d'autres considérations, risquerait de conduire à la surexploitation des ressources.

Dans notre souci d'intégrer de plus en plus les pays en développement au système commercial multilatéral et de leur permettre de profiter des avantages qu'il offre à tous ceux qui participent, nous nous félicitons de l'accession prochaine du Cambodge et du Népal qui montre que la participation au système commercial multilatéral apparaît plus que jamais essentielle pour garantir le développement, et qui témoigne en même temps de la fidélité des Membres de l'OMC à leur engagement de faciliter et d'accélérer l'accession des pays moins avancés.

L'Espagne, en tant que membre de l'Union européenne, croit au système commercial multilatéral, au rôle du commerce en tant que moteur du développement et à la mondialisation des marchés. Il faut à cet égard renforcer les échanges non seulement entre les pays développés et les pays en développement, mais aussi entre les pays en développement pour que les échanges de produits entre ces derniers (qui représentent aujourd'hui environ 10 pour cent des échanges globaux) continuent d'augmenter. De l'augmentation de ces échanges dépendra des investissements l'augmentation et, partant, des possibilités des pays en développement.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer que l'avènement d'un monde plus juste et plus équilibré dans lequel les aspirations de tous les Membres de l'OMC seraient prises en compte passe par l'intensification de la liberté des échanges alliant, comme l'a dit le Président Fox, "efficacité" et égalité de possibilités, tout en renforçant le traitement spécial et différencié en faveur des pays en développement. C'est là le seul moyen de concevoir un véritable élargissement des marchés de tous les pays.
